

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

-----  
REGION DE L'EXTREME-NORD

-----  
DEPARTEMENT DU DIAMARE

-----  
COMMUNE DE BOGO



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace Word Fetherland

-----  
FAR NORTH REGION

-----  
DIMARE DIVISION

-----  
BOGO CONCUL

## DECISION D'ATTRIBUTION

DECISION N°001/D/RC/REN//DMT/C-BOGO/2025 DU 07/05/2025 PORTANT A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/REN/ DDIA/C-BOGO/CIPM/2025 DU 07/04/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU ELECTRIQUE DE HIRNANGUEWO 1, 2 ET 3 EN RESEAU MT/BT TRIPHASE, DANS LA COMMUNE DE BOGO, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOGO

- Vu la Constitution ;  
Vu la loi n°16 du 24 juin 1961 portant création de la Commune de Moyen exercice de Bogo ;  
Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;  
Vu la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;  
Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;  
Vu le Décret n°2012/074 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;  
Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;  
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu le Décret n° 2018/446 du 1<sup>er</sup> Août 2018 portant portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;  
Vu le Décret n°2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;  
Vu le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre portant nomination de Monsieur EKOA MBARGA Jean- Marc aux fonctions de Préfet du Département du Diamaré ;  
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;  
Vu la lettre Circulaire conjointe N° 000002/LC/MINFI/MINDDEVEL du 30 Octobre 2024 relative à la préparation des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées ; pour l'exercice 2025 ;  
Vu le procès-verbal du 05 septembre 2022, constatant l'élection de Monsieur HAMIDOU LAWANE AHMADOU aux fonctions de Maire de la commune de Bogo;  
Considérant les nécessités de service.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** A été retenu comme adjudicataire du marché ci-après l'établissement suivant :

PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT DE L'OFFRE (TTC)	FINANCE MENT	DELAIS D'EXECUTION
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/REN/DDIA/C-BOGO/CIPM/2025 DU 07/04/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU ELECTRIQUE DE HIRNANGUEWO 1, 2 ET 3 EN RESEAU MT/BT TRIPHASE, DANS LA COMMUNE DE BOGO, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.	<b>ETS PSF BP:4805 YAOUDE TEL: 677 19 76 86/699 05 58 89</b>	<b>50 000 000</b>	<b>BIP</b>	<b>Quatre (04) mois</b>

**Article 2 :** Le Directeur de l'établissement suscité est instamment invité à prendre contact avec le Maire de la Commune de Bogo pour la suite de la procédure ;

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

**Ampliations :**

- DDMINMAP/DIA;
- ARMP;
- PRESIDENTE /CIPM;
- MAITRES D'OUVRAGES.

Bogo, le 07 MAI 2025  
Le Maire,



*Hamidou Yawane Ahmadou*

REPUBLICUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie  
-----  
REGION DE L'EXTREME-NORD  
-----  
DEPARTEMENT DU DIAMARE  
-----  
COMMUNE DE BOGO



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace Word Fetherland  
-----  
FAR NORTH REGION  
-----  
DIMARE DIVISION  
-----  
BOGO CONCUL

## COMMUNIQUE

N°001/D/RC/REN//DMT/C-BOGO/2025 DU 07/05/2025 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/REN/ DDIA/C-BOGO/CIPM/2025 DU 07/04/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU ELECTRIQUE DE HIRNANGUEWO 1, 2 ET 3 EN RESEAU MT/BT TRIPHASE, DANS LA COMMUNE DE BOGO, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.

### **FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEE EXERCICE 2025**

#### **MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE BOGO**

Le Maire de la Commune de Bogo, communique :

**Par DECISION N°001/D/REN/DDIA /C-BOGO/2025 DU  
07/05/2025**

Le résultat se présente comme suit :

Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA
50 000 000	50 000 000

Le soumissionnaire Ets PSF BP : Yaoundé Tel : 677 19 76 86/699 05 58 89 est retenu pour la réalisation des travaux, pour un montant TTC de 50 000 000 (cinquante millions) francs CFA, et un délai de quatre (04) mois calendaires.

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à la Commune de Bogo pour l'établissement de la lettre commande correspondante.

**BOGO LE 07 MAI 2025**

**Ampliations:**  
-DD/MINMAP/Diamaré  
- PRESIDENT/CIPM  
- ARMP  
- Archive chrono

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOGO



*Hamidou Lawane Ahmado*